



Raetzo Tina, Thévoz Ivan

Manque d'eau : quelles sont les stratégies pour garantir des écosystèmes aquatiques sains et préserver l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 28.07.22

DIAF/DIME

Dépôt

La situation hydrologique des cours d'eau fribourgeois est particulièrement critique lors de cet été caniculaire. Le débit de nombreuses rivières a atteint des niveaux extrêmement bas durant des périodes prolongées des mois de juin et de juillet. C'est le cas par exemple de la Broye et de la Petite Glâne. Corollaire des faibles débits, du bas niveau d'eau et du taux d'ensoleillement élevé, la température de l'eau de ces rivières a fortement augmenté, pour atteindre des niveaux mettant en danger la survie de la plupart des espèces piscicoles et compromettant le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Concrètement, l'eau des deux rivières mentionnées ci-dessus dépasse quasi-quotidiennement les 22°C depuis la mi-juin et est chaque jour au-dessus de 24°C depuis la mi-juillet, avec des pics à presque 28°C, alors que la situation est considérée comme critique au-delà de 22°C pour la truite par exemple.

L'interdiction récente des pompages pour l'irrigation des terres agricoles n'a pas suffi à résoudre la problématique décrite au premier paragraphe, tout en ajoutant une pression supplémentaire sur l'agriculture.

L'agriculture fribourgeoise est de plus en plus régulièrement confrontée à des problématiques liées au manque d'eau, que ce soit pour l'irrigation des cultures ou pour abreuver le bétail. Cette pression est amenée à augmenter à l'avenir au vu des prévisions liées au changement climatique. Le stress hydrique diminue le rendement des cultures et ainsi le revenu des agricultrices et agriculteurs, de même que l'approvisionnement alimentaire.

La principale solution avancée actuellement pour pallier le manque d'eau dans l'agriculture est le développement à large échelle de systèmes d'irrigation, moyennant des investissements massifs et le pompage d'eau à grand coût énergétique, alors même que la stabilité de notre approvisionnement en énergie et en eau dans un avenir proche est de plus en plus incertaine.

Au vu de ces constats, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Compte tenu des scénarii émis par les météorologues, la température des cours d'eau du canton va continuer d'augmenter et les débits de diminuer. Afin de mieux prévoir et contrer les impacts du réchauffement climatique, un suivi cantonal et à large échelle des températures et débits de nos cours d'eau est inévitable. Le budget alloué à cette tâche centrale dans le Plan Climat cantonal est largement insuffisant pour mettre en place les outils de mesure permettant de réagir efficacement aux épisodes de sécheresse. Le Conseil d'Etat entend-il augmenter ces budgets ? Si oui, de quels montants ?

2. A partir de quelles températures et débits les pompages dans les cours d'eau sont-ils limités puis interdits afin de protéger le fonctionnement de ces écosystèmes fragiles ? Des critères précis et spécifiques pour chaque cours d'eau existent-ils ? Quels sont par exemple les débits minimaux à respecter lorsque des pompages sont autorisés dans un cours d'eau ? Sur quelles bases scientifiques ces débits minimaux sont-ils fixés ?
 3. Moins il y aura d'eau et plus les tensions autour de son utilisation vont s'exacerber. Comment le Conseil d'Etat entend-il faire la pesée des intérêts entre la nature et les besoins agricoles et industriels ?
 4. Quelles stratégies autres que le développement de l'irrigation le Conseil d'Etat entend-il mettre en place pour assurer un revenu correct pour les agricultrices et agriculteurs, de même qu'une production alimentaire suffisante, dans l'optique de la diminution des ressources en eau ? Est-ce qu'à l'avenir, le Conseil d'Etat aidera les agriculteurs à éponger les pertes économiques liées à l'interdiction d'irriguer les cultures annuelles sensibles ?
 5. Pourquoi le canton n'impose-t-il pas des mesures telles qu'un meilleur ombrage des petits cours d'eau ? Cette solution peut rapidement être mise en place et a un effet immédiat sur les températures (baissent de 3 à 5 degrés) et l'évaporation de l'eau.
-